

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 21 mai 2021

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 12/05/2021

Présents : 18

Dont Présents non votants : 0

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-et-un mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 0

Votants: 18

Pour: 18

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Christian BIES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Josian CABROL, Catherine COMBES, Mariette COMBES, Béatrice FALCOU, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Pierre MATHIEU, Pierre POLARD, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Didier VORDY

Contre: 0

Représentés:

Abstentions: 0

Présents non votants :

Excusés: Thierry CAZALS, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Jean-Louis LAFAURIE, Marie LORENTE, Kléber MESQUIDA, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Catherine REBOUL, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Économie - Animation foncière 2021-2023

En août 2018, un ingénieur agronome, Thomas LEJAY, a rejoint l'équipe du Pays Haut Languedoc et Vignobles, dont la mission est le développement de la filière de production de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM) issues de l'agriculture biologique sur l'ensemble du territoire du Pays.

A l'issue de ces trois ans de travail avec les acteurs de la filière PPAM Bio (agriculteurs, SCIC BIO ORB PPAM, Chambre d'Agriculture, CIVAM, CPPARM, CRIEPPAM, pépiniéristes, laboratoires, CIRAD, ECOCERT, TERO...), une augmentation significative de la production et des volumes est constatée : plus de 33 ha sont cultivés sur 14 communes avec une diversité de plantes, accédant ainsi aux marchés de demi-gros.

Cette mission a permis de répondre efficacement aux besoins de coordination, de suivi technique et d'appui à la commercialisation exprimés par les différents partenaires.

Des investissements importants ont été réalisés tels que l'achat d'un tracteur et d'une machine à récolter. Bientôt, dans le courant de l'été, un alambic doté de cuves de 500 litres et de 2000 litres permettra de distiller les productions locales, réduisant de fait les coûts de transport et augmentant les retombées économiques directes pour le territoire.

Les acheteurs préfèrent travailler avec des groupements de producteurs maîtrisant eux-mêmes leurs outils de production et de distillation.

Pour que cette filière poursuive sa croissance, il convient d'intensifier les plantations, d'effectuer une montée en gamme de la qualité des productions et de poursuivre la professionnalisation des pratiques agricoles. L'étape charnière du développement est l'intégration de la première transformation (distillation) pour augmenter significativement la valeur ajoutée et la maîtrise de la chaîne de production.

Cette étape est cruciale pour la mise en marché durable et équitable des productions.

Il est donc indispensable de poursuivre l'accompagnement de la filière sur une période de 28 mois (septembre 2021 à décembre 2023).

Le budget est de 170 622,44 € pour lequel les financements suivants pourraient être sollicités :

- Conseil Départemental de l'Hérault (Contreparties LEADER) 23 550,72 €
- Union Européenne – crédits FEADER LEADER 109 438,36 €

Le solde de 37 633,36 € représentant l'autofinancement du Pays Haut Languedoc et Vignobles, dont 3 808,87 € permettent de lever 15 235,48 € de FEADER.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur l'opération présentée et, le cas échéant, l'autoriser à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve l'opération présentée et, l'autorise à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-Les-Béziers le 21 mai 2021.

Le Président,
Jean ARCAS

